

Renseignements et Inscription aux activités de l'UP de Oberhausbergen :

auprès de l'Université Populaire de la Krutenau
Maison des Associations
1A, place des Orphelins – 67000 Strasbourg

L'adhésion annuelle à l'Université Populaire de Oberhausbergen **est obligatoire pour tous.**

Elle permet de participer à l'ensemble des activités de l'Université Populaire de la Krutenau.

Elle est valable du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Celle-ci est fixée à

10 euros par personne

ou 15 euros pour un couple

ou 20 euros pour une famille (parents et enfants mineurs)

Pour contacter l'Université Populaire de la Krutenau

Maison des Associations

1A, place des Orphelins – 67000 Strasbourg

courriel : universitepopulaire.krutenau@laposte.net

Tel : 06 16 60 12 96

Les permanences se tiendront aux dates suivantes :

20 septembre, 18 octobre, 22 novembre 2023,

24 janvier, 21 février, 20 mars, 17 avril 2024

Retrouvez toutes les activités proposées dans les différentes antennes locales de l'Université Populaire de la Krutenau sur le site Internet :

www.up-krutenau.com

Université Populaire d'Oberhausbergen

Programme 2023-2024

Antenne de l'Université Populaire de la Krutenau

Maison des Associations

1A, place des Orphelins 67000 STRASBOURG

Tél : 06 16 60 12 96

universitepopulaire.krutenau@laposte.net

www.up-krutenau.com



COMMUNE
D'OBERHAUSBERGEN
Bas-Rhin - France



CONFÉRENCES

par Jean-François Kovar

1945-1953, l'Épuration en Alsace **11 octobre 2023**

Novembre 1918, des soviets en Alsace **13 décembre 2023**

1939-1940, la Drôle de Guerre **7 février 2024**

1940, la Débâcle **10 avril 2024**

le mercredi à 18h30 au PréO,
salle de conférences de la Médiathèque

Effectif minimum pour l'ouverture : 6 participants
Inscription obligatoire par courriel

Le cycle complet : 30€ / Tarif réduit : 15€

La séance à l'unité : 8€ / Tarif réduit : 4€

Gratuit : - 16 ans

ACTIVITÉS en VISIO



Consultez le programme détaillé et modalités d'inscription dans notre programme 2023-2024 de l'Université Populaire de la Krutenau, disponible sur notre site internet www.up-krutenau.com

Découverte de la psychologie	Alexia Lentz
Figures de la psychanalyse	Christophe Nagyos
Visages de l'Histoire de l'Alsace	Jean-François Kovar

Visites UP PRIVILÈGE

La carte UP Privilège, annuelle et strictement personnelle, vous donne droit à 6 visites exceptionnelles à Strasbourg et en Alsace.

Elle est proposée au prix de **30€ (45€ pour un couple)**, adhésion à l'Université populaire en sus. Modalités pratiques, calendrier complet et souscription de la carte UP Privilège sur notre site internet www.up-krutenau.com

Le château de la Hunebourg	Jeu	Jeu
Ateliers des décors du Théâtre National de Strasbourg		Octobre ou novembre 2023
Les Bains Municipaux		Jeu
L'église fortifiée de Balbronn , les villages de Flexbourg et Wangen		Avril 2024 la date sera précisée ultérieurement
La Neustadt insolite		Samedi 25 mai 2024 à 10h
Eguisheim, découverte de l'un des plus beaux villages de France et de la viticulture biologique et biodynamique		Mai ou juin 2024

DÉCOUVERTE DE L'ORTENAU

Mercredi 8 mai 2024 à 15h

Kehl, son histoire, son patrimoine

avec Philippe Fleck

5 €

gratuit pour les moins de 16 ans

Inscription obligatoire par courriel auprès de l'UP Krutenau



BULLETIN D'ADHÉSION
Université Populaire de la Krutenau

A remettre ou renvoyer complétée et accompagnée du règlement
et d'une enveloppe timbrée à votre adresse pour toute inscription par voie postale.

À **U.P. Krutenau** – Maison des Associations
 1A, place des Orphelins – 67000 STRASBOURG

Informations aux adhérents

Droit de rétractation du consommateur

En vertu des articles L121-18 à L121-20-2, L121-20-4, R121-1 et R121-1-1 du Code de la consommation, **le consommateur** qui achète un bien ou une prestation de service à distance **dispose d'un délai de 14 jours francs pour changer d'avis sur son achat.**

S'il se rétracte, il n'a pas :

- à donner de motifs,
- ou à payer des pénalités.

Pour les prestations de services, le délai court à partir de l'acceptation de l'offre. Le jour qui sert de point de départ ne compte pas. Lorsque le délai s'achève un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

En cas de litige, c'est au consommateur de prouver qu'il a bien respecté le délai de rétractation légal. Il peut le faire par tout moyen.

Toutefois, **le droit de rétractation n'existe pas pour les contrats qui portent sur des prestations de restauration et de loisirs, qui sont fournies à une date ou selon une périodicité déterminée** (exemple : conférences, visites-conférences, cours de cuisine, dîners-conférences, etc.).

En cas d'usage du droit de rétractation, l'Université Populaire de la Krutenau doit rembourser le consommateur de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais, **et au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de rétractation.** L'Université Populaire de la Krutenau peut aussi proposer un avoir ou un échange. Toutefois, le consommateur est libre de refuser et peut exiger le remboursement.

Délivrance d'une facture

Dès réception de votre règlement, nous vous adresserons une facture détaillée sur simple demande.

Remboursement

Les demandes de remboursement des auditeurs ne seront effectuées que selon les modalités suivantes :

- Elles sont de droit en cas de décès d'un proche ou en cas d'hospitalisation
- Elles sont laissées à l'appréciation du Président de l'Université Populaire de la Krutenau dans les autres cas.
 Une retenue de 20% sera alors appliquée

Coordonnées	Nom : Prénom	
	Adresse :	
Adhésion	Code postal Ville	
	☎ : Portable	
	Courriel	
	<p>Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) Je ne souhaite pas que l'UP Krutenau utilise mes coordonnées pour les diffusions de ses programmes <input type="checkbox"/></p> <p>L'UP Krutenau vous informe que vos coordonnées ne seront pas diffusées à des tiers. Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, vous pouvez en faire la demande au siège de l'Association</p>	
<p>Adhésion obligatoire annuelle :</p> <p>individuelle 10 € <input type="checkbox"/> € ou couple 15 € <input type="checkbox"/> € ou familiale 20 € <input type="checkbox"/> €</p> <p>Je soutiens l'UP Krutenau. Je fais un don de <input type="checkbox"/> €</p> <p>L'adhésion est valable pour les programmes de l'UP Krutenau et de toutes ses antennes</p> <p>Pour une adhésion familiale, inscrire ci-après, les nom et prénom des autres membres : </p>		
Inscription	<p>Inscription aux programmes suivants Tarif</p> <p>..... - € - € - €</p> <p>Montant total payé : €</p>	
	<p>Mode de règlement : <input type="checkbox"/> Numéraire <input type="checkbox"/> Chèque</p> <p><small>L'UP Krutenau n'est pas habilitée à accepter le règlement par Carte Bancaire Tout règlement par chèque est à libeller à l'ordre de l'Université Populaire de la Krutenau</small></p> <p><input type="checkbox"/> Je reconnais avoir pris connaissance du droit de rétractation offert aux consommateurs</p> <p>Date et Signature :</p>	
	<p>Réservé à l'UP Krutenau Année : 2023-2024</p> <p>Saisie le : <input type="checkbox"/> Remise carte adhérent <input type="checkbox"/> Inscription liste de diffusions mails <input type="checkbox"/> Inscription fichier membres</p>	